

## Les dates à retenir

..... à St Julien-Molin-Molette .....

- 5 avril : Séance cinémolette 20h30 : "Monsieur Lazhar"
- 6 avril : Journée africaine à la salle de fêtes
- 6/7 avril : Stage danse contact improvisation, Anne Expert, Les Ailes de Bernard
- 7 avril : Vide grenier, Camping
- 7 avril : Atelier découverte danses folk, L'Essaim de Julie
- 10 avril : Tu joues ? à la salle des fêtes de 16h30 à 18h30 : "on pouponne , on piratatak, on coinche ou on mixmo"...
- 14 avril : Stage "en corps et voix", atelier d'improvisation créative Florence Gaud Mouret, Les Ailes de Bernard
- 18 avril : Présentation publique Cie Amapola, chant a capella, L'Essaim de Julie
- 19 avril : Séance cinémolette 20h30 : "Au bout du conte"
- 19 avril : Soirée blues and food (repas+concert), L'Essaim de Julie
- 25 avril : Stage danse improvisation et perception, au 1er mai: Lisa Nelson, Les Ailes de Bernard
- 1er mai : Concours de longue inter-sociétés
- 8 mai : Cérémonie au monument aux morts 11h
- 9 mai : Concours de longue, Cercle Jeanne d'Arc
- 9 mai : Expo collective, 5 filles de "Métiers d'art du Pilat"
- au 31 août: atelier Ocrement
- 8/12 mai : Stage danse contact improvisation, Anne Expert, Les Ailes de Bernard (pour tous)
- 10 mai : Séance cinémolette 21h
- 10 mai : Atelier danse parents-enfants + présentation publique jeunes danseurs ballets contemporains, L'Essaim de Julie
- 11 mai : Concours de pétanque, Cercle Jeanne d'Arc
- 18/19 mai : Stage danse et body-mind centering Anne Garrigues, Les Ailes de Bernard (pour tous)
- 18/20 mai : Stage tango, L'Essaim de Julie
- 20 mai : Tir aux pigeons, Société de chasse
- 24 mai : Marche de St Sabin, Comité des fêtes
- 24/26 mai : Séance cinémolette 21h
- 25/26 mai : Stage yoga, L'Essaim de Julie
- 26 mai : Stage "en corps et voix", Florence Mouret et Delphine Gaud, Les Ailes de Bernard (pour tous)
- 1er juin : Brocante, Sou des écoles
- 2 juin : Concours de longue, quadrette challenge
- 2 juin : G. Bernard, place Bancel
- 11 juin : Concours de pétanque, club de foot SCP
- 14 juin : Répétition publique Cie le Souffleur de verre, théâtre, L'Essaim de Julie
- 15/16 juin : Séance cinémolette 21h
- 21 juin : Stage danse africaine, asso Temps Kono, L'Essaim de Julie
- 22 juin : Fête de la musique, Comité des Fêtes
- 28 juin : Kermesse de fin d'année, Sou des écoles
- 28 juin : Séance cinémolette 21h
- 29 juin : Présentation publique Cie Defracto, jonglage, L'Essaim de Julie
- 29 juin : Vernissage de l'expo In&Off à 11h



Drôles de rencontres à St Julien...  
On ne s'ennuie pas à l'ADMR

**L'expo in & off / 3ème édition**  
transforme St Julien Molin Molette en «galerie d'art»  
tout l'été 60 artistes / 20 lieux  
A découvrir : Expos arts plastiques, peinture, sculpture, photo, vidéo, musique, rencontres, cinéma, concerts, promenades créatives, spectacles vivants, théâtre, De nombreuses initiatives :

- «Vitrin'art», commerces décorés par les enfants de l'école et les artistes
- «L'art des villes et l'art des champs», sculptures, installations sur les lieux naturels et parcours dans les rues en suivant la signalétique des ronds rouge
- «Vente aux enchères» d'oeuvres exposées avec un commissaire-priseur (à confirmer)
- Projet artistique avec l'oreille est hardie invitant le public à la réalisation d'une oeuvre d'art sur le thème «Musique tout azimut»
- Synchronisation avec les nombreuses activités proposées durant l'été sur le village : stage chansons Musiques à l'Usine, spectacle Fred Radix, ateliers liberté, atelier poterie Ocrement, Cinémolette, Radio d'ici, Usine à bois

Dates à retenir :

- Vernissage de l'expo : samedi 29 juin à 11 heures.
- Pic nic, accueil des artistes sur les expos, concerts, cinéma et boeuf musical en soirée
- Temps forts sur tous les week-ends !
- Accueil de l'expo à la permanence du Syndicat d'initiative, Maison des Associations «Point culturel»

Qui sont les artistes qui exposent ?  
Plan, détails des événements, horaires.  
Vente de produits dérivés

Contact : 04 77 51 53 32 - 06 73 32 15 53 artmolette@free.fr  
Toute l'actualité sur la page facebook de l'expo

**Site Web de St Julien**  
<http://www.saint-julien-molin-molette.fr/>  
Vous trouverez sur le site, des bulletins municipaux depuis la revue municipale N°1 de 1976 jusqu'à nos jours. Ils ont été prêtés afin de les numériser et les rendre disponible à tous. Si vous en retrouvez d'autres, merci de les apporter au secrétariat de Mairie.

Printemps 2013 : révolution technologique à **Cinémolette!**  
Jusqu'à présent les films étaient sur bobines argentique de "format 35mm". Les films sont de plus en plus diffusés uniquement sur support numérique. Pour continuer à proposer des séances ciné, Cinémolette sera équipé d'un projecteur numérique à partir de la séance du vendredi 19 avril à 20h30 pour le film « Au Bout du Conte ».. Ce projecteur numérique portable a pu être financé, pour desservir « la tournée » du cinéma Le Foyer (St Julien, Vanosc, Burdigones). Pour St Julien ("tête" de la tournée), une convention définira les rôles de chacun des acteurs de cette nouvelle aventure (Le Foyer, la Commune de St Julien et Cinémolette).

# la Lettre Pirailonne



Printemps 2013

Commune de St Julien-Molin-Molette .....

## UN MARDI MATIN À ST JULIEN



Notre marché hebdomadaire date de 1834, au fil du temps ce lieu de convivialité et d'échanges s'est très certainement déplacé dans le centre bourg, le nombre de forains devait être plus important et plus divers. Jusqu'en janvier 2004 le marché se déroulait sur la couverture du Ternay au faubourg en face de la pharmacie, l'adresse exacte est la place du marché. Cet emplacement convenait parfaitement aux habitants et aux forains. Lors d'un contrôle quinquennal des ouvrages d'art de la commune (ponts et ponceaux) le cabinet Ingédia missionné par les services préfectoraux pour contrôler l'état de la structure de cette place du marché a rendu son verdict sur les possibilités de portance de cette dalle construite en 1936. Nous indiquons ci après la conclusion du bureau d'étude « Des mesures doivent être prises afin d'éviter toute surcharge susceptible de produire un risque vis-à-vis des usagers, en interdisant notamment la circulation de cette zone lors de manifestations publiques (marché, fête locale...) ». Après réception de ce courrier le précédent conseil municipal a décidé de transférer le marché hebdomadaire sur la « grand place » près des commerces locaux, nous avons un projet de déplacement de ce lieu d'échanges, mais pour l'instant nous ne disposons pas du foncier pour mettre en œuvre notre idée. Les marchés forains sont en perte d'activité, le notre aussi si nous n'y prenons pas garde. Les élus lancent un appel à tous les Pirailons pour que vive ce lieu de rencontres et d'échanges hebdomadaires. Il participe au commerce de proximité qui évite les déplacements de plus en plus coûteux. Nous y trouvons des produits locaux, tous de qualité et à des prix tout à fait compétitifs mais avec un plus inestimable le service et le contact humain. Tous ensemble faisons un effort pour fréquenter ce marché sympathique afin de le dynamiser et le maintenir pour de longues années encore. Les beaux jours vont nous y aider ... on compte sur vous.

*Toutes nos excuses au Club Joie de Vivre pour avoir oublié leur article dans le bulletin de début d'année.*

- Animé par une équipe de bénévoles, l'association du **Club Joie de Vivre**, vous propose :
- Une rencontre jeux le jeudi après-midi de 14h30 à 18h,
  - Une séance de maintien en forme le jeudi de 17h à 18h
  - Un après-midi marche le mardi de 14h15 à 17h
  - Un voyage annuel d'une semaine, des sorties spectacles, un repas annuel ainsi qu'une rencontre avec le club de Colombier, une fois par an.

Nous invitons tous les nouveaux retraités à nous rejoindre, il faut juste en avoir envie ; aussi n'hésitez pas à venir passer un après-midi agréable avec nous, la porte de notre local est toujours ouverte et vous serez les bienvenus. L'équipe de bénévoles



L'industrie textile à St Julien : son histoire racontée dans un livre.  
En vente au tabac-presse Gonnet

**Appel à la solidarité**, suite à l'incendie d'un logement dans la nuit du 28 mars au quartier du Pré Battoir où deux personnes ont tout perdu. Nous avons pris contact avec les sinistrés afin d'établir une liste de ce qui leur est nécessaire. Cette liste sera consultable en mairie dans quelques jours. D'avance nous vous remercions de l'aide que vous pourrez leur apporter.

**Extraits des Conseils Municipaux**

**Conseil Municipal du 29 janvier 2013**

M. GAULE (ANPCEN : Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) présente la charte qui donne des pistes pour limiter la pollution nocturne. St-Julien a déjà entrepris des actions et obtenu un label 2 étoiles au concours national « Villes et Villages Etoilés 2012 » et en signant cette charte s'engage à poursuivre ses efforts.

**Révision du POS transformé en PLU** : décidée le 22 juin 2011, le conseil municipal doit faire appel à un bureau d'études pour une prestation d'études et d'assistance. A l'issue de la procédure de consultation, l'Atelier Du Triangle a été retenu pour un montant de 31 575 € HT.

**Conseil Municipal du 26 février 2013**

**Vote des Comptes Administratifs 2012** : comptes approuvés à la majorité (11 pour, 2 abstentions).

A) Budget communal : 728 353.04€ de dépenses prévues pour 985 130.35€ de recettes, soit un excédent de **256 777.31€** en fonctionnement. En investissement : moins de dépenses que de recettes soit un excédent de **65 623.53€** mais il reste à réaliser 615 821€ de dépenses pour 266 200€ de recettes, soit un déficit de 349 621€. Les 256 777.31€ d'excédent de fonctionnement financeront le déficit d'investissement restant à réaliser.

B) Budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : dépenses à 11 431.56€ pour des recettes à 12 646.27€ soit un excédent de **1 214.71€** reporté sur 2013.

C) Budget Eau-Assainissement : dépenses de fonctionnement à 163 847.37€ et recettes à 217 441.75€ soit un excédent de **53 594.38€**. En investissement : dépenses réalisées à 61 343.62€ pour 270 748.01€ de recettes 264 358.38€ d'excédent. Pour l'investissement il reste 359 570€ à réaliser pour 69 000€ de recettes soit 290 570€ de déficit. La somme de 26 211.62€ est affectée à l'excédent d'exploitation pour le déficit d'investissement restant à réaliser et 27 382.76€ seront reportés en recettes d'exploitation au Budget primitif 2013.

**Participation au charges de fonctionnement de l'Ecole Publique** : lorsqu'un enfant d'une autre commune est à notre école cette commune est tenue de participer aux frais de scolarité, participation sur le libre accord entre les communes. Pour 2012/2013 la participation est fixée à 453€ par enfant.

**Cession de l'Estafette Renault pour 300€** à l'association ASPIRO pour son musée des Sapeurs-Pompiers d'Etoile sur Rhône.

**Réforme des rythmes scolaires** : vu les difficultés de mise en œuvre une dérogation est sollicitée pour reporter à 2014/2015 sa mise en œuvre.

**Passerelle sur le Ternay** : ce projet fait partie intégrante du projet plus large de réalisation d'un sentier piétonnier et sa réalisation ne peut pas être traitée de façon isolée. Un groupe de travail propose de réfléchir sur un projet cohérent d'intégration paysagère.

**Conseil Municipal du 27 mars 2013**

Budgets 2013 : préparés en commission des finances et approuvés à l'unanimité avec des taxes locales inchangées (Habitation à 10.21%, foncière bâti à 19.09% et foncier non bâti à 39.60%).

A) Budget communal : 840 551€ en fonctionnement et 863 476.68€ en investissement.

1) Fonctionnement	DEPENSES		RECETTES
Charges à caractère général	301 940.16 €	Produits des service	38 700.00 €
Charges de personnel	325 800.00 €	Impôts et taxes	424 828.00 €
Charges de gestion courante	89 620.00 €	Dotations	355 723.00 €
Charges financières	25 321.00 €	Autres produits	21 300.00 €
Virement section investissements	67 560.00 €		
Amortis. Fonds de concours	30 309.84 €	<b>Résultat reporté</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>840 551.00 €</b>		<b>840 551.00 €</b>

B) Budget CCAS : dépenses et recettes s'équilibrent à 13 914 €. Principales dépenses : 5391€ de portage des repas à domicile et 8000€ de repas et colis des aînés. Recettes : 700€ de concessions de cimetière, 8000€ du budget communal, 4000€ de portage de repas et 1214€ d'excédent 2012.

C) Budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement :

1) Exploitation	DEPENSES		RECETTES
Achats et travaux	109 689.16 €	Produits de gestion	156 000.00 €
Impôts et taxes	23 000.00 €	Produits exceptionnels	22 991.07 €
Charges	7 041.00 €	Résultat reporté	27 382.76 €
Amortissements	66 643.67 €		
<b>TOTAL</b>	<b>206 373.83 €</b>		<b>206 373.83 €</b>

D) Budget Aménagement Pré-Battoir créé en 2013: dépenses à 89 125€ (57 000€ de frais d'études et 32 125€ de transfert des terrains du budget général), qui seront compensées ultérieurement par la vente des terrains.

Tarifs communaux : sans changement pour les concessions de cimetière, la participation au raccordement à l'égout, les tarifs de l'eau et l'assainissement, la cantine scolaire, la location de la salle des fêtes. Nouvelles grille de l'accueil périscolaire applicable à la rentrée 2013/2014 :

Quotient familial	Inscription ponctuelle	Inscription à l'avance
0/396	0.70 €	0.64 €
396/457	0.80 €	0.70 €
457/518	0.87 €	0.80 €
+518	1.02 €	0.87 €

**Subvention aux associations** : pour un total de 13 738€ ; liste consultable en mairie.

**Travaux Mairie** : travaux supplémentaires non prévus en maçonnerie pour 2 727 € et en poste chauffage pour 3 659€.

**Eclairage public** : approbation des travaux (parvis mairie pour 16685€HT, renouvellement de luminaires et réparations pour 22773€HT) subventionnés à 32% ; maîtrise d'ouvrage SIEL.

**Projet de Chemin Piéton** : approbation du projet le long de la rivière du Ternay pour un montant estimé à 153 325 € HT et sollicite une subvention DETR de 35 %.

**Participation au FLU** : décision d'accorder une participation de 0.20€ par habitant soit 250€ pour 2013. Ce fond octroie des aides aux plus défavorisées pour des problèmes de logement. Sur la commune 12 dossiers traités pour 3521€ d'aides en 2012.

**Travaux de la Mairie et de la Poste**

Comme vous l'avez constaté les travaux d'isolation du bâtiment de la mairie ont commencé le 21 janvier, le gros œuvre sera terminé le 8 avril, le 11 mars l'électricien a débuté les tirages de câbles, il terminera l'alimentation des volets roulants le 14 mai. Le menuisier changera toutes les portes et fenêtres selon les normes d'un établissement recevant du public. Il interviendra à partir du 18 mars et clôturera son travail le 12 avril. Le plombier remplacera la chaudière et posera un chauffage double flux, il a programmé son intervention du 1 avril au 10 mai. Le plâtrier réalisera les doublages du 18 mars au 6 mai, l'isolation par bardage extérieure sera effectuée du 1 avril au 29 mai et le métallier confectionnera et posera le balcon et les gardes corps du 25 mars au 7 juin. La réception des travaux est prévue le 21 juin, jour de la fête de la musique.

L'appartement de La Poste a été rénové par le changement des fenêtres. Les doubles vitrages assureront confort et économies de chauffage. De nouveaux locataires y sont arrivés début avril.



17/03/2013  
Le repas annuel des aînés de la commune... et ses bénévoles



Après-midi contes dans le cadre du Festival des Monts du Pilat sur l'Arménie .  
Classe CM1-CM2